

Saint-Martin-Vésubie

Les sports d'hiver facilités pour les petits Saint-Martinois

Désormais, grâce au partenariat entre les municipalités de Saint-Martin-Vésubie, Valdeblore et la SEM des Cimes du Mercantour (gestionnaire de la station de ski de la Colmiane), les élèves de l'école primaire Louis-Fulconis, habitant la commune de Saint-Martin-Vésubie, bénéficient d'un tarif préférentiel pour toute la saison de ski à la Colmiane.

Cette démarche, menée par Yannick Garin, conseiller municipal et directeur de l'École de ski française de la Colmiane, a été rendue possible grâce à une participation financière de la commune. Rappelons également que le conseil général des Alpes-Maritimes met à disposition des skis et des chaussures. L'accès à la station de ski de fond du Boréon reste gratuit, comme les années précédentes. Les petits Saint-Martinois bénéficient ainsi de conditions optimales pour la pratique des sports d'hiver.

MARION AUGUET



(De gauche à droite) Jean-Christophe Desens, directeur d'exploitation de la Colmiane ; Gaston Franco, maire de Saint-Martin-Vésubie, député européen ; Fernand Blanchi, maire de Valdeblore, conseiller général des Alpes-Maritimes et Yannick Garin, conseiller municipal, directeur de l'ESF de la Colmiane, ont officialisé leur partenariat.